



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de SAINT-BEAT-LEZ

Nbre de Conseillers : 15

En exercice : 15 L'an deux mille vingt-trois le 6 avril à 20H00
Présents : 13 Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est
Votants : 15 réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel
Pour : 15 de ses séances
Contre : 00 Date de la convocation : 30 mars 2023
Abstention : 00 Date d'affichage : 30 mars 2023

Présents : ANDRE Michèle, ARNAUNE Julien, BRON Karine, CAPDEVILLE Alain,
CHANGEUX Anna, DREYER Guy, FONDEVILLA Ghislain, MARTINEZ Guy,
MINATCHY Adeline, André NOUGES, POISSON Chantal, ROUX Gérard, RUBIO
MAZARIO Fidel,

Absents : BOUCHE Mickael, PEREFARRES Charlotte

Procuration : BOUCHE Mickael a donné procuration à ANDRE Michèle,
PEREFARRES Charlotte a donné procuration à Fidel RUBIO MAZARIO

Mr ROUX Gérard a été nommé secrétaire

OBJET : Location occasionnelle des deux logements communaux

Madame le Maire informe le conseil municipal que les travaux de la muséographie vont bientôt débiter, et qu'une demande a été faite par une entreprise pour se loger.

La commune est propriétaire d'un appartement au-dessus de la mairie et du presbytère qui sont équipés pour héberger des personnes (lits, frigo, gazinière, sanitaires...).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité le conseil municipal décide de louer, les deux logements aux entreprises qui en font la demande pour un montant de 150€ par semaine. Cette décision sera effective durant toute la durée du mandat.

Le conseil municipal charge Madame le Maire d'établir un bail pour chaque location.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Pour copie conforme.

Le Maire,
Anna CHANGEUX

